



# RALLYE DU MAROC

AUX SOURCES  
DU RALLYE-RAID



3 au 09 Octobre 2019

## RALLYE DU MAROC 2019

# ANNEXE OPEN AUTO – CAMION

Version du 12/09/2019



## INTRODUCTION

Tout équipage engagé en catégorie OPEN devra avoir pris connaissance et se conformer au règlement particulier de l'épreuve FIA du Rallye du Maroc 2019 à l'exception des points stipulés dans cette annexe OPEN. En cas de divergence ou dispute entre deux textes officiels concernant l'interprétation, le texte français prévaut. Tout point mentionné dans cette annexe **se substitue au RP Rallye FIA**.

Toute question non prévue dans cette annexe ou dans le Règlement Particulier du Rallye FIA sera sujette à l'interprétation du Collège des Commissaires Sportifs.

L'épreuve est inscrite à la FRMSA et a reçu le n° de visa : **020/R/19**

Toutes les dispositions supplémentaires non mentionnées dans cette annexe OPEN ou RP Rallye FIA seront annoncées par des additifs, datés, numérotés et signés. Ces additifs feront partie intégrante du RP et seront affichés au tableau officiel d'affichage du Rallye. Ils seront également communiqués lors du briefing des concurrents et communiqués dans les meilleurs directement aux concurrents.

## 1. LISTE DES OFFICIELS

FONCTION	NOM
Président du Collège OPEN	Raymond JOHANSSON
Membre Collège	Jacques CLEMENT
Membre du Collège	Ahmed HOUBRI
Directeur Course	Christian CHAMBRES
Commissaire Technique CAMION	Denis BETOUX
Commissaire Technique AUTO	Serge LARQUEY
Relation Concurrents	Jean-Claude CHABAUD
Secrétaire du rallye	Sonia MARTINEZ
Médecin Chef	Olivier AUBRY
Responsable sécurité	David CASTERA

## 2. PROGRAMME DE L'EPREUVE

- Se référer au Règlement particulier du Rallye Maroc 2019 Auto FIA.

## 3. DEMANDE D'ENGAGEMENTS

### 3.1 DROITS D'ENGAGEMENT

Les droits d'engagement avec publicité organisateur pour un équipage, sont fixés à :

	TARIFS STANDARDS Jusqu'au 09/09/2019	TARIFS LAST MINUTE A partir du 10/09/2019
<b>AUTO OPEN</b> (vehicule +2 p.)	<b>7700 €</b>	<b>8470 €</b>
<b>CAMION</b>	<b>9950 €</b>	<b>10945 €</b>

### RAPPEL :

**DEFINITION DE L'AMATEUR :** Tout pilote ou équipage qui n'est pas soutenu par un constructeur.

Pilote ou équipage n'étant pas inscrit sur la liste de pilotes prioritaires FIA, ou ne faisant pas parti de la liste de notoriété ODC.

Pour les assistances, sont considérées comme professionnels, les teams soutenus par un constructeur.

Tout pilote Auto ou Camion qui n'a pas terminé dans les 10 premiers d'un Championnat ou Coupe du Monde FIA au cours des 5 dernières années.

## 4. DEFINITION DES CATEGORIES OPEN

Véhicules conformes au règlement particulier FIA du Rallye du Maroc 2019 et au règlement Open.

OPEN 1 – 4 WD : Véhicules Tout-Terrain modifiés 4 roues motrices

OPEN 1 – 2 WD : Véhicules Tout-Terrain Modifiés 2 roues motrices

OPEN 2 : Véhicules Tout-Terrain de Série

OPEN CAMION 1 - Cylindrée nominale supérieure ou égale à 10 000 cm<sup>3</sup>

OPEN CAMION 2 - Cylindrée nominale inférieure à 10 000 cm<sup>3</sup>

**Le Rallye du Maroc 2019 est accessible à tous les véhicules conformes aux règlements ci-dessous :**

- **Annexe J 2019 de la FIA Articles 283 pour les véhicules Open 1 – 2 WD, Open 1 – 4 WD et Open 2.**

- **Annexe J 2019 de la FIA Articles 287 pour les véhicules Open Camion 1 – Open Camion 2.**

**Cependant pour les véhicules Turbo Diesel, la bride n'est pas obligatoire. Le système de prélèvement de carburant FIA n'est pas obligatoire pour l'ensemble de la catégorie OPEN.**

## 5. INFORMATIONS GENERALES

- Le co-pilote doit avoir au minimum 16 ans le jour de la compétition.
- Le co-pilote mineur doit posséder obligatoirement une autorisation parentale, ainsi qu'une décharge stipulant qu'en tant que co-pilote, le mineur ne prendra en aucun cas le volant du véhicule.

## 6. REGLEMENT TECHNIQUE OPEN

### 6.1 AUTOS OPEN 1 ET OPEN 2

Le Rallye du Maroc 2019 est accessible aux véhicules respectant les conditions ci-dessous.

- système de protection cervicale type HANS fortement conseillé
- harnais homologués 5 ou 6 points pour tous les membres de l'équipage,
- sièges individuels baquets **homologués** pour tous les membres de l'équipage (banquette interdite),
- **2 extincteurs manuels homologués de 2 kg à poudre ou 1 extincteur manuel de 2 kg à poudre et 1 extincteur automatique de 2 kg à poudre suivant la réglementation technique FFSA.**  
**Les nouveaux extincteurs FIA sont : RECOMMANDES MAIS PAS OBLIGATOIRES.**
- rétroviseurs extérieurs,
- 2 anneaux de remorquage (1 à l'avant, 1 à l'arrière),
- les pare brises devront être en verre feuilleté,
- les réservoirs devront obligatoirement être du type FT3 pour les véhicules essence. Pour les véhicules diesel, ils devront obligatoirement être fabriqués par un constructeur homologué, et estampillés par celui-ci. NB : le remplissage devra être extérieur à l'habitacle. Les goulottes, canalisations, fixations et mises à l'air libre devront être conformes au règlement technique FIA des voitures tout terrain,
- l'équipement lumineux arrière conformément au règlement particulier auto,
- 2 roues de secours,
- 2 plaques de désensablage,
- **arceaux de sécurité** : les arceaux doivent être conformes à l'esprit de la réglementation FIA (annexe J 2019, articles 283.8 pour les autos, 287.3 pour les camions) à savoir : diamètre 50 mm, - épaisseur mini 2 mm, ou diamètre 45 mm, épaisseur 2,5 mm ; matériaux acier ou carbone étiré à froid sans soudure ; boulons taille mini 8 et norme ISO 8.8 autobloquants et rondelles freins.  
Points d'ancrage et structures. (seule la barre transversale de pied de pare brise ne sera pas obligatoire).

**Le Rallye du Maroc 2019 est également accessible à tous les véhicules conformes aux Règlements Techniques de la FFSA Article. 253 et l'Annexe J 2019 de FIA, articles 283.**

### 6.2 CAMION OPEN

- La catégorie OPEN Camion répond aux obligations de l'Annexe J 2019 de la FIA Art.287 appliquée aux Camions.
- Les camions engagés dans cette catégorie devront : soit présenter un passeport technique FIA valable, soit un passeport technique ASO (Dakar ; validité de 5 ans à compter de la date d'émission pour les

camions n'ayant subi aucune modification), soit une fiche d'homologation constructeur.

- c) En secteur sélectif, la vitesse maximale autorisée pour la catégorie CAMION OPEN est de 140km/h.

### 6.3 ANNEXE POUR LA CATEGORIE OPEN 1

L'annexe J 2019 de la FIA, art. 285 est applicable, sauf les articles 5.1.3.1 et 5.1.3.2 modifiés comme suit :

- Article 5.1.3.1 : Bride à air pour moteurs essence est remplacé par les obligations suivantes.

Le diamètre maximal intérieur est calculé selon les prescriptions suivantes :

#### ESSENCE

Prototype*	34
Standard (2 ou 4 soupapes)	37
Cylindrée supérieure à 5400cc - 4x4 FIA / SCORE	39
Cylindrée supérieure à 5400cc - 4x2 SCORE moteur standard cf. FIA annexe J 2019	39

- Article 5.1.3.2 : Bride à air pour moteurs diesel suralimentés est remplacé par les obligations suivantes.

Le diamètre maximal intérieur est calculé selon les prescriptions suivantes :

#### DIESEL

Prototype*	36
Standard Turbo à simple étage	39
Standard double étage	38

\* Uniquement pour les pilotes ne figurant pas sur la liste de notoriété ODC du présent règlement.

Pour les moteurs DIESEL suralimentés, le coefficient multiplicateur de cylindrée est modifié à 1,7, et remplace le coefficient de l'Article 282 – 3.3 de l'annexe J 2019 des Prescriptions Générales Rallye TT FIA.

## 7. CLASSEMENT

Le classement scratch sera établi sans distinction de catégories

## 8. NUMEROS ET ORDRE DE DEPART

Les numéros de course seront attribués en tenant compte des critères suivants : catégories et classes de véhicules, résultats du Rallye du Maroc 2018, liste de notoriété ODC.

## 9. LISTE DES PRIX – COUPES

Tous les finishers de l'épreuve se verront remettre une médaille. Les pilotes ne se présentant pas à la distribution des prix perdent leurs droits aux prix et récompenses qui leur étaient attribués, sans pour autant une modification du classement.

Des prix seront aussi remis comme suit :

<b>GROUPE OPEN</b> : 1 <sup>er</sup> , 2 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> EQUIPAGE	1 prix pour chaque
<b>OPEN 1 – 4 WD</b> : 1 <sup>er</sup> EQUIPAGE	1 prix
<b>OPEN 1 – 2 WD</b> : 1 <sup>er</sup> EQUIPAGE	1 prix
<b>OPEN 2</b> : 1 <sup>er</sup> EQUIPAGE	1 prix
<b>OPEN CAMION 1</b> : 1 <sup>er</sup> , 2 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> EQUIPAGE	1 prix pour chaque
<b>OPEN CAMION 2</b> : 1 <sup>er</sup> EQUIPAGE	1 prix

Autres récompenses à la discrétion de l'Organisateur en fonction des engagements.